

Associations 21 – Programme 2021

Le programme 2021 d'Associations 21 comporte trois grands volets :

Volet A : Concertation sociétale

Volet B : Mobilisation pour les ODD

Volet C : Coordination

A. VOLET A : CONCERTATION SOCIETALE

A.1 Participer à la concertation sociétale à l'initiative des pouvoirs publics et des organes de concertation, et au besoin les interpeller

A.1.1 Relayer l'avis et les attentes des membres d'As21

- **Mutualiser nos expertises, partager nos préoccupations et attentes**, pointer les enjeux, tels qu'exprimés à l'occasion de l'AG du 1/12/20 (Cf. Annexe en fin de document).
- **Concertation interne** : dégager les éléments communs des points de vue des associations membres et partenaires, acter les désaccords, formuler des compromis.
- **Attirer l'attention des cabinets** et des administrations sur les sujets de sociétés importants, qu'on sent sur le terrain.
- **"Ne laisser personne de côté"** : valoriser la parole des plus pauvres, dans la foulée de nos activités de 2018 à 2020 (concertation organisée en 2018-19 par le Service Interfédéral de Lutte contre la Pauvreté, rapport **Durabilité et Pauvreté** du SLP et Forum du même nom organisé par As21).

A.1.2 Participer aux consultations DD de l'Etat Fédéral

Contexte : la Belgique entame une Décennie d'Action pour atteindre les ODD en 2030. Un **rapportage national sur l'implémentation du Programme 2030** constitue l'opportunité de mobiliser les acteurs pour la mise en œuvre des ODD : pouvoirs publics, entreprises, associations, académiques et citoyens. Ce rapportage de la Belgique est prévu dans la

Stratégie nationale de développement durable et recommandé par la [Cour des Comptes](#). La Wallonie a montré l'exemple en publiant, le 12 mars 2020, le [Bilan des Progrès de la Wallonie sur la voie du Développement Durable](#). Cf [atelier sur ce sujet organisé par la Direction DD du SPW le 29/10/20](#) (SDG Forum Belgium).

La Ministre Zakia Khattabi annonce la reprise au niveau fédéral du **cycle politique DD prévu par la loi du 5 mai 1997 et par l'article 7bis de la Constitution** dont la « modernisation » est annoncée dans l'accord de gouvernement fédéral et dans sa [note de politique générale](#) pour 2021 (pour toute la législature, cf. [l'exposé d'orientation politique](#))

→ Consultation de la société civile sur un nouveau **Plan Fédéral de Développement Durable**,
→ Relance de la **Conférence Interministérielle pour le développement durable**,
→ Préparation d'un 2^{ème} **Rapport National Volontaire** à présenter aux Nations Unies en 2022 ou 2023.

Activités :

- **Tenir informés les membres** des consultations DD de l'Etat fédéral.

- **Veiller à la cohérence des politiques aux différents niveaux de pouvoir :**
 - En tant que plateforme financée tant par l'Etat fédéral que par les Régions, nous avons une responsabilité particulière : celle de participer à la concertation sociétale en veillant à la cohérence des politiques aux différents niveaux de pouvoir, sans toutefois nous disperser. Vu nos ressources limitées, nous misons sur la mutualisation des ressources et expertises, en pointant les vides (une problématique dont personne ne s'occupe), les incohérences ou les doublons.
 - Exemple de l'analyse d'impact : la ministre Zakia Khattabi, dans sa note de politique générale (p.6), annonce la réforme de l'Analyse d'impact des réglementations (AIR) et sa volonté d'y intégrer les ODD. Nous suivons ce processus avec le souci d'assurer sa cohérence avec des analyses faites au niveau régional, comme le « test pauvreté » annoncé dans la DPR de la Wallonie. Idem pour les travaux sur les indicateurs (au niveau fédéral, <https://www.indicators.be/>, au niveau wallon, travaux de l'IWEPS).

Contexte international

2021: Sixth year of the implementation of the 2030 Agenda in the Decade of Action and Delivery¹.

Thématique du High Level Political Forum (HLPF) du 6 au 15 juillet 2020 : Sustainable and resilient recovery from the COVID-19 pandemic that promotes the economic, social and environmental dimensions of sustainable development : building an inclusive and effective path for the achievement of the 2030 Agenda in the context of the decade of action and delivery for sustainable development².

Le HLPF sera également caractérisé par les examens thématiques des ODD 1, 2, 3, 8, 10, 12, 13, 16 et 17, ainsi que les examens nationaux volontaires (VNR) qui doivent être réalisés par les États membres des pays suivants :

https://www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/2020doc/Letter_ECO_SOC_President_VNRs_2021-confirming_final_countries.pdf.

A.1.3 Participer aux consultations DD au niveau wallon

- Contribuer à la Stratégie wallonne de Développement Durable.
- Veiller aux suites de Get Up Wallonia
- Préciser le programme d'activité en tenant compte des souhaits du Cabinet Tellier et de l'administration.

Elaborer un avis commun sur l'étude cibles ODD : Faite par l'ICEDD <https://www.icedd.be/>.

Objectif : fournir des objectifs chiffrés pour la Wallonie, // ODD. [Bilan des progrès de la Wallonie sur la voie de l'Agenda 2030](#) : on a des indicateurs mais on ne peut pas les confronter à des objectifs chiffrés.

Fixer des priorités parmi les 169 cibles.

Chiffrer les cibles prioritaires : niveau d'ambition → feuille de route → 2030.

Associations 21 : Faire le lien entre ces 2 étapes et les préoccupations & attentes des membres. Timing : toute l'année 2021.

A.1.4 Participer aux consultations DD en RBC

- **Entretenir des contacts réguliers** avec Bruxelles Environnement et la COCOF

¹ 6ème année de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, décennie de l'action et des résultats

² Une reprise durable et résiliente suite à la pandémie COVID-19 qui favorise les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable : construire une voie inclusive et efficace pour la réalisation de l'Agenda 2030 dans le contexte de la décennie d'action et de réalisation pour le développement durable.

- En collaboration avec les associations bruxelloises, **veiller aux opportunités de dialogue** avec les autorités bruxelloises.

A.1.5 Participer aux concertations multipartites

- **Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD)** : relayer l'info aux membres (événements, publications) et faire remonter les préoccupations des membres dans les activités du CFDD : e.a. sur le plan de relance (janvier 2021).
- **SDG-forum Belgium 2021** : faire entendre l'avis de la société civile dans le comité de pilotage, avis concerté avec les membres de Perspective 2030. Proposer des ateliers incitant les francophones à s'impliquer dans la mise en œuvre des ODD et valoriser leurs initiatives.
- **Stakeholders dialogues** du Comité de coordination de la politique internationale de l'environnement (CCPIE) : relayer l'information et y participer autant que possible.

A.2 Contribuer à la concertation sociétale à l'initiative de la société civile

A.2.1 Initiatives de As21 :

- **Forum « ODD, modes d'emploi »** à LLN au premier semestre 2021 (modalité à préciser).
- **Suivi du Rapport Durabilité et Pauvreté** du SLP et du Forum du 21 septembre 2020 : valoriser ses conclusions, approfondir les pistes esquissées. Notamment :
 - **L'analyse d'impact** des politiques des différents niveaux de pouvoir sur la pauvreté et la durabilité.
 - **Une stratégie partagée et une meilleure prise en compte de la voix des plus pauvres** dans les politiques qui les concernent. Ainsi que dans les projets, actions, événements, communications...
 - La poursuite du dialogue inter-associations : ex. 13 janvier, webinaire FIAN et SdSS sur la sécurité sociale alimentaire, activités du **Front Bruxellois Rendre visible l'invisible**, etc.

A.2.2 Autres concertations internes à la société civile (tenir informés les membres et relayer leurs avis)

Ici aussi, il s'agit pour Associations 21 d'assurer la transmission des préoccupations de ses membres dans les plateformes multi-acteurs thématiques et transversales et, dans l'autre sens, de mobiliser ses membres pour relayer les actions et plaidoyers de ces plateformes :

- **Perspective 2030** : plateforme coalition nationale d'ONG pour veiller à la mise en œuvre, au niveau national, de l'Agenda 2030 et des 17 ODD. *Objectif spécifique en 2021* : rééquilibrer le partage des tâches au sein de cette plateforme, à la demande des couples de coopération au développement qui souhaitent consacrer leurs forces à la dimension internationale du DD.
- **Coalition Climat** : coalition nationale, 74 organisations membres, existe depuis 2008. *Objectifs spécifiques en 2021* :
 - Suivre l'évolution du plaidoyer de la Coalition Climat et son écho dans les politiques fédérales et régionales, informer ses membres des mobilisations virtuelles ou présentes, e.a. pour la Cop 26 à Glasgow, décembre 2021.
 - Contribuer à faciliter les échanges entre les membres de la Coalition Climat pour une coordination optimale des mobilisations citoyennes (éviter les concurrences d'événements).
- **Faire Front** : relais avec les acteurs sociaux.
- **Soutien à des événements internationaux**
en 2021, Alliance des Habitants de la Terre : conférence web en mai 2021 sur les Biens Publics Mondiaux : à l'initiative de l'Agora des Habitants de la Terre. Cette activité s'inscrit dans la foulée des Dialogues en Humanité (2018) et de la campagne internationale Jai Jagat 2020.
 - *Contexte* : des acteurs privés se sont approprié l'accès aux biens communs, via les brevets. Les Etats sont fortement dépossédés de leur pouvoir de régulation. Parallèlement, l'écocide se poursuit, des protecteurs de l'environnement sont assassinés...
 - *Objectif* : faire l'état de la situation des biens communs. Quid des biens publics qui ne sont pas encore privatisés actuellement ? Ex l'eau, la sécurité sociale censée assurer l'accès aux traitements contre la Covid 19...
 - *Contribution d'Associations 21* : veiller à rendre ce débat accessible à des personnes qui ne sont pas expertes en la matière, et à ce que les débats en ligne ne renforcent pas la fracture numérique.

B. VOLET B : MOBILISATION POUR LES ODD

B.1. Poursuivre la communication sur les ODD et leur usage, via la diffusion de Cap 2030

- Poursuivre le **développement de CAP 2030** de façon participative avec les partenaires et les utilisateurs et utilisatrices de l'outil.
- S'assurer que l'outil est bien utilisé avec les **publics prioritaires**.
- Organiser des **formations** d'une journée à l'attention des animateurs ou enseignant-es utilisant Cap 2030 : volet cofinancé par les régions : 2 formations Bxl Environnement pour bibliothécaires et ludothécaires, et 8 formations financées par la COCOF (programme Associations en Transition).
- S'adapter aux contraintes de la **Covid 19** : mise au point d'un scénario Covid-proof, réalisation d'une animation en ligne pour remplacer les formations présentiellees.
- Selon l'évolution de la pandémie, poursuivre le développement de CAP 2030 au niveau **international** : traduction et mise en ligne en anglais.
- **Promouvoir la deuxième édition de CAP 2030** : selon l'état du confinement et de la préparation de l'animation en ligne et de la formation en ligne, début 2021, fixer un calendrier de communication et de diffusion sur la nouvelle boîte d'une part, sur les formations d'autre part.
- **Animations CAP 2030 en présentiel ou en virtuel** : à la demande, pour garder le contact avec le terrain.

B.2. Accompagner les membres et partenaires associatifs d'Associations 21 dans la mise en œuvre des ODD, via un cheminement méthodologique partagé

Contexte : au fil des ans, les échanges croisés entre membres d'Associations 21 ont été quelque peu délaissés au profit de l'organisation d'événements brassant de plus larges publics. La crise de la Covid 19 nous rappelle l'intérêt d'échanges en plus petits groupes, qu'ils soient organisés en présentiel ou par écran interposé.

Activités :

- Organiser des intervisions et des **échanges de bonnes pratiques**.
- Organiser des webinaires ou rencontres avec **des personnes ressources**. Exemple : Olivier Malay, auteur d'une récente thèse sur les indicateurs : « Quelle boussole pour une transformation écologique et sociale ? Développer des indicateurs qui englobent le niveau du gouvernement et des entreprises ».

C. COORDINATION

C.1. Favoriser la dynamique interne de la coupole

- **Collecter les attentes** des membres par rapport à la concertation sociétale et au programme d'As21
- **Mutualiser nos expertises**, partager nos préoccupations et attentes, pointer les enjeux
- Recouper et synthétiser leurs attentes et propositions pour les **valoriser**
- **Soutenir les activités** des membres et partenaires, notamment en relayant leurs informations via la **newsletter**

C.2. Favoriser la visibilité d'As21 (Communication)

- **Mettre à jour les outils de communication** : site internet d'As21, newsletter mensuelle, réseaux sociaux
- Publier la **newsletter mensuelle** : relais des activités d'As21 et des membres et partenaires
- **Animer les réseaux sociaux d'As21**
- **Animer des Stands Cap 2030** lors d'événements, contribuant à la visibilité d'As21
- **Récolter les statistiques** des présences en ligne

C.3. Coordination - secrétariat – rapportage

- Organiser les réunions du **CA** (tous les 2 mois) et de l'**AG** d'As21 (2 par an)
- Effectuer le **suivi administratif** des subsides, la rédaction des programmes, le rapportage et réunir les Comac
- Participer aux réunions des occupants de **Mundo-B** et aux activités de ce centre où se situent les bureaux d'Associations 21
- **Comptabilité**
- **Gestion du personnel**

Annexe :

ENJEUX TELS QU'EXPRIMÉS A L'OCCASION DE L'AG DU 1/12/20 :

- **Poseco** : nécessité de soutenir et visibiliser les réalisations concrètes sur le terrain et les entrepreneurs de la transition
- **Groupe One et Sacopar** : insister sur la nécessaire **transversalité** des politiques v/s silos, tant du point de vue thématique (intersectorialité) que des niveaux de pouvoirs (inter-niveaux).
- **IEB** : droit à la ville, justice environnementale, démolition/reconstruction, 5G, pollution des sols. Enjeu : les crises sanitaire et climatique remettent en question des visions et projets urbanistiques. Ce basculement se confirmera-t-il dans la durée ? Comment pouvons-nous œuvrer en ce sens ?
- **LMSLF** : Egalité femmes-hommes - Lutte contre les violences – Ecoféminisme. A débattre : que serait une sécurité sociale solidaire intégrant les risques environnementaux ? Et avec l'individualisation des droits ?
- **Sacopar** : santé communautaire. A débattre : en matière de participation, comment faire la même place en horizontalité à tous les acteurs/populations ? Comment passer de l'individuel au collectif ? Comment faire cohabiter les 2 ?
- **Espace Environnement** : Biodiversité en milieu urbain. Questionnements : comment travailler avec les partenaires à travers un processus de participation ? Comment maintenir ce processus en travaillant à distance, vu la pandémie qui se prolonge ? Comment limiter la fracture numérique ?
- **MIG** : relations entre le monde agricole et le grand public. Enjeux : la durabilité implique-t-elle des marches arrière sur les pratiques ? Vu les difficultés de reprise, quid de la nouvelle génération et de la nouvelle agriculture ? La permaculture, les petites exploitations, le circuit court ne sont pas pris en considération. Attention aux mensonges sur la traçabilité.
- **MDD** : besoin d'amener de la joie, d'interroger le principe démocratique et de réinventer nos métiers (problématique de la fracture numérique pour l'éducation permanente). Enjeux : les biens publics communs locaux et mondiaux v/s privatisations et poids des lobbies ; de quoi dépendons-nous pour notre subsistance ? Pour une frugalité heureuse et la conscience des filières. Redevenir terrestres.
- **LST** : se réunir pour lutter ensemble contre les surexploitations outrancières. Garantir une horizontalité et l'accessibilité aux débats, faire remonter les préoccupations des militants pour aller vers une convergence des luttes. Ça exige une forme de traduction / vulgarisation de nos travaux dans As21. Ça demande une grande rigueur. Toujours redescendre à la base.
- **ATD** : la crise sanitaire a amplifié les problèmes existants : état des logements, besoins d'aide alimentaire, manque d'espaces verts. Quel impact la crise économique qui suivra cette crise sanitaire aura sur les ménages les plus pauvres ? Territoires zéro chômeur de longue durée : Comment améliorer la démarche ?

- **IEW** : divers plans de relance sont sur la table au niveau wallon et fédéral. Attention qu'on ne finance pas des secteurs dommageables à l'environnement mais qu'on investisse dans une transition juste. Contre-exemple : la PAC !
- **Réseau Idée** : la numérisation est un fameux paradoxe pour l'éducation à l'environnement ! Education à la complexité : faut-il ou non parler d'effondrement avec nos publics, avec nos jeunes ? Comment le faire, sans créer de l'angoisse mais plutôt en donnant l'envie de se mobiliser ?
- Contribution du **RWADE** (invité observateur à l'AG) : suites de la crise, problème du non recours aux droits qui s'est renforcé, travailler les enjeux climatiques avec des publics précarisés. Faire descendre l'urgence climatique auprès des personnes avec lesquelles on travaille et créer ensemble des solutions. Gestion du système énergétique : dénoncer les moyens d'exploitation de la nature et questionner la libéralisation → « Energy Democracy ».